Logiciel <u>www.logiciels-jaumain.com</u> Capitalisation des indemnités en droit commun Bases techniques recommandées - Année 2025

Sauf modifications de peu d'importance, la méthode de détermination des bases techniques recommandées décrite lors de la mise à jour effectuée en février 2024 est maintenue : voir www.logiciels-jaumain.com/doc/Bases-techniques-recommandees-2024.pdf

A. Table de mortalité

Nous maintenons des tables de mortalité *triennales* afin d'étaler les effets de phénomènes comme la crise COVID sur la mortalité. Les espérances de vie à la naissance ci-dessous sont calculées à partir des tables publiées par l'INSEE en 2023, 2024 et 2025 sur la base des observations réalisées respectivement en 2022, 2023 et 2024¹:

2022-2024	Espérance de	e vie Hommes	Espérance de vie Femmes			
Table	Stationnaire	prospective	stationnaire	Prospective		
Naissance (0 an)	80,8 ans	88,1 ans	86,4 ans	91,1 ans		
40 ans	42,1 ans	45,6 ans	47,3 ans	49,7 ans		
80 ans	9,8 ans	10,1 ans	11,9 ans	12,2 ans		

N.B. Il s'agit de l'espérance de vie à l'anniversaire, alors que l'INSEE fournit l'espérance de vie à l'âge révolu.

Les tables triennales précédentes (2021-2023) se présentaient ainsi :

2021-2023	Espérance de	e vie Hommes	Espérance de vie Femmes			
Table	Stationnaire	prospective	stationnaire	Prospective		
Naissance (0 an)	80,4 ans	88,4 ans	86,3 ans	91,8 ans		
40 ans	41,8 ans	45,6 ans	47,1 ans	50,0 ans		
80 ans	9,7 ans	10,0 ans	11,9 ans	12,3 ans		

Entre la période 2022-2024 et la période 2021-2023 on observe une augmentation des espérances de vie stationnaires. En revanche, les espérances de vie prospectives marquent un tassement qui révèle un ralentissement dans l'accroissement de la longévité.

Cette évolution n'est toutefois notable que pour les rentes à vie : l'espérance de vie active (par exemple jusque 64 ans) est en effet peu influencée par le millésime de la table de mortalité. Comme le montre le tableau ci-après, l'espérance de vie est dans ce cas peu dépendante du sexe et du type de table de mortalité (stationnaire ou prospective). Il en sera de même pour les capitaux indemnitaires.

2022-2024	Espérance de vie jusque 6	64 ans Hommes	Espérance de vie jusque 64 ans Femmes			
Table	stationnaire	Prospective	stationnaire	Prospective		
20 ans	42,7 ans	43,1 ans	43,4 ans	43,5 ans		
40 ans	23,2 ans	23,3 ans	23,6 ans	23,6 ans		
60 ans	3,9 ans	3,9 ans	4,0 ans	4,0 ans		

Comme l'explique le document cité en tête de cette note, l'importance que peut avoir l'espérance de vie, encore appelée vie moyenne, c'est-à-dire de la moyenne du nombre d'années restant à vivre, ne doit pas être surestimée. L'espérance de vie présente toutefois l'intérêt d'être exprimée par le même nombre que le montant du capital de conversion d'une rente viagère dans le cas particulier où le taux d'intérêt est égal au taux d'inflation.

B. Taux d'intérêt recommandé

Le taux d'intérêt recommandé est égal au TEC moyen du 4^e trimestre de l'année écoulée², que nous préférons au taux moyen de janvier 2025³. Rappelons que ce taux d'intérêt dépend de la durée (maturité) de l'obligation, égale à la durée moyenne d'indemnisation, et que l'on suppose que le capital indemnitaire est investi d'un seul coup, à la date d'évaluation.

¹ www.insee.fr/fr/statistiques/8313953?sommaire=8313983&q=quotients+de+mortalit%C3%A9%202024 (publié le 14 janvier 2025)

² https://webstat.banque-france.fr/fr/selection/5385693/

³ l'un et l'autre étant généralement meilleur indicateur du taux moyen de l'année à venir que le taux moyen de l'année écoulée.

Selon que la rente indemnitaire est imposable ou non, Le TEC à retenir est le suivant :

- Rentes indemnitaires imposables. Le taux d'intérêt recommandé dans la capitalisation des rentes indemnitaires imposables est le TEC net <u>avant</u> impôt = TEC brut \times (1–17,2%) = TEC brut \times 82,8%.
- Rentes indemnitaires non imposables. Certaines rentes indemnitaires ne sont pas imposables. Il en est ainsi des rentes indemnitaires de perte de revenu professionnel en cas d'incapacité permanente totale avec assistance d'une tierce personne. Il en va de même pour toutes les rentes indemnitaires autres que de perte de revenu professionnel. Dans tous ces cas, le taux d'intérêt recommandé est logiquement le TEC net <u>après</u> impôt = TEC brut \times (1–30%) = TEC brut \times 70%.

Taux d'intérêt recommandé pour 2025

Durée	Taux	Taux d'intérêt recommandé			Durée		Taux d'intérêt recomman		
moyenne d'	R	ente	Rente non		moyenne d'		Rente	Rente non	
indemnisation	imp	osable	imposable		indemnisation		Imposable	imposable	
1 an	2,	05%	1,73%		16 ans		2,74%	2,32%	
2 ans	1,	90%	1,61%		17 ans		2,76%	2,33%	
3 ans	1,	98%	1,67%		18 ans		2,78%	2,35%	
4 ans	2,	06%	1,74%		19 ans		2,80%	2,37%	
5 ans	2,	14%	1,81%		20 ans		2,82%	2,38%	
6 ans	2,	22%	1,88%		21 ans		2,82%	2,39%	
7 ans	2,	29%	1,93%		22 ans		2,84%	2,40%	
8 ans	2,	36%	2,00%		23 ans		2,85%	2,41%	
9 ans	2,	43%	2,06%		24 ans		2,86%	2,42%	
10 ans	2,	51%	2,12%		25 ans		2,87%	2,43%	
11 ans	2,	55%	2,16%		26 ans		2,89%	2,44%	
12 ans	2,	59%	2,19%		27 ans		2,91%	2,46%	
13 ans	2,	64%	2,23%		28 ans		2,91%	2,46%	
14 ans	2,	68%	2,27%		29 ans		2,93%	2,48%	
15 ans	2,	72%	2,30%		30 ans et plus		2,95%	2,49%	

Par rapport à l'an dernier les taux d'intérêt à 8-10 ans et plus recommandés pour 2025 augmentent d'environ 0,30% (rente imposable) ou 0,25% (rente non imposable). La forte sensibilité du capital de conversion des rentes indemnitaires au taux d'intérêt, du moins lorsque leur durée est longue, impose l'adoption d'une courbe de taux plutôt qu'un taux unique.

C. Taux d'inflation recommandé⁴

L'inflation fait l'objet de prévisions à 1, 2 ou 3 ans⁵ sur la base desquelles nous retenons un taux d'inflation de 2% en 2025 pour rejoindre, à partir de 2026, le taux-cible de la Banque Centrale Européenne (2%).

Ces taux devront faire l'objet d'un supplément. En effet, la France aura connu, au cours des deux années 2022 et 2023, l'équivalent d'un pic d'inflation sur 1 an de plus de 10%. Si le taux-cible de la BCE est atteint à partir de 2026, les rentes capitalisées avant 2022 ne récupéreront jamais ce pic de 10%. Pour éviter la répétition d'une telle perte, les taux d'inflation annuels successifs à partir de 2025 seront majorés d'un complément, par exemple 0,25%. Ce complément permettra de supporter un pic d'inflation survenant tous les 10/0,25 = 40 ans. De ces taux d'inflation annuels recommandés résulte une courbe de taux d'inflation 2025 plate à 2,25% quelle que soit la durée d'indemnisation.

La courbe des taux d'inflation recommandés pour cette année étant « plate » à 2,25%, le tableau des taux d'inflation recommandés prend la forme très simplifiée suivante :

⁴ Seule est visée ici l'indexation future de la rente, peu importe que la base de calcul ait été revalorisée ou non à la date d'évaluation.

⁵ Voy. p.ex. www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-decembre-2024#

Taux d'inflation recommandé pour 2025

Durée moyenne	Taux	d'inflation		Durée moyenne	Tau	x d'inflation
d'indemnisation	reco	mmandé	(d'indemnisation	rec	commandé
1 an	2	2,25%		16 ans		2,25%
2 ans	2	2,25%		17 ans		2,25%
3 ans	2	2,25%		18 ans		2,25%
4 ans	2	2,25%		19 ans		2,25%
5 ans	2	2,25%		20 ans		2,25%
6 ans	2	2,25%		21 ans		2,25%
7 ans	2	2,25%		22 ans		2,25%
8 ans	2	2,25%		23 ans		2,25%
9 ans	2	2,25%		24 ans		2,25%
10 ans	2	2,25%		25 ans		2,25%
11 ans	2	2,25%		26 ans		2,25%
12 ans	2	2,25%		27 ans		2,25%
13 ans	2	2,25%		28 ans		2,25%
14 ans	2	2,25%		29 ans		2,25%
15 ans	2	2,25%		30 ans et plus		2,25%

D. Taux de capitalisation pour 2005

Le taux de capitalisation, taux hybride est obtenu par différence entre d'une part le taux d'intérêt recommandé attaché à l'instant d'évaluation pour une durée égale à la durée moyenne d'indemnisation et d'autre part le taux d'inflation recommandé qui, par hypothèse, sera observé pendant la même durée⁶.

On obtient le tableau des taux de capitalisation suivants pour 2005, que nous avons calculés afin de permettre une comparaison avec les outils de capitalisation concurrents, étant entendu que plus le taux de capitalisation est bas, plus le capital indemnitaire est élevé.

Taux de capitalisation pour 2025

Tuix at cupitatisation pour 2025										
Durée	Taux de capitalisation			Durée		Taux de capitalisation				
moyenne d'	Rente	Rente non		moyenne d'		Rente	Rente non			
indemnisation	imposab	ole imposable		Indemnisation		imposable	Imposable			
1 an	-0,20%	-0,52%		16 ans		0,49%	0,07%			
2 ans	-0,35%	-0,64%		17 ans		0,51%	0,08%			
3 ans	-0,27%	-0,58%		18 ans		0,53%	0,10%			
4 ans	-0,19%	-0,51%		19 ans		0,55%	0,12%			
5 ans	-0,11%	-0,44%		20 ans		0,57%	0,13%			
6 ans	-0,03%	-0,37%		21 ans		0,57%	0,14%			
7 ans	0,04%	-0,32%		22 ans		0,59%	0,15%			
8 ans	0,11%	-0,25%		23 ans		0,60%	0,16%			
9 ans	0,18%	-0,19%		24 ans		0,61%	0,17%			
10 ans	0,26%	-0,13%		25 ans		0,62%	0,18%			
11 ans	0,30%	-0,09%		26 ans		0,64%	0,19%			
12 ans	0,34%	-0,06%		27 ans		0,66%	0,21%			
13 ans	0,39%	-0,02%		28 ans		0,66%	0,21%			
14 ans	0,43%	0,02%		29 ans		0,68%	0,23%			
15 ans	0,47%	0,05%		30 ans et plus		0,70%	0,24%			

Un taux d'intérêt arbitraire est utilisé provisoirement comme taux d'intérêt par défaut dans le logiciel. Il doit être remplacé (ou confirmé) par l'utilisateur. Il en va de même pour le taux d'inflation. Le logiciel effectue les calculs selon le taux d'intérêt et le taux d'inflation recommandés ainsi que selon les taux d'intérêt et d'inflation adoptés par l'utilisateur.

L'utilisateur demeure en effet libre du choix du taux d'intérêt et du taux d'inflation.

⁶ Cette différence ne constitue donc pas à proprement parler un *taux d'intérêt réel*, par définition égal au taux d'intérêt nominal (ici le taux sans risque) à *l'instant t* diminué du taux d'inflation *au même instant t*. Rappelons que, pour éviter des méprises et clarifier les choses tout en invitant le praticien à prendre ses responsabilités, celui-ci est invité à distinguer le taux d'intérêt (de placement) et le taux d'inflation plutôt que de se focaliser sur la différence entre ces taux.